

# La femme algérienne entre attentes et avancées

Page 4

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4116 - Mercredi 8 mars 2017 - Prix : 10 DA

Messahel pour des réformes  
«radicales et globales»

### La Ligue arabe, une institution en panne

Page 2

Trois partis seulement ont pu déposer 52 listes électorales chacun

## La question de la représentativité se pose avec acuité

Page 3

### Le pouvoir intégrateur des élections

Par Mohamed Habili

**Q**ue le pouvoir normalisateur, ou intégrateur, des élections soit grand, il a été loisible de s'en rendre compte depuis le moment où les partis sous l'aiguillon du calendrier se sont penchés sur la confection des listes, une opération aussi délicate qu'absorbante. Ils n'ont plus eu le temps pour rien d'autre en fait. Et surtout pas pour les médias, qu'ils gardent soigneusement à l'écart, sachant très bien le genre de questions que les journalistes aimeraient leur poser. On a même l'impression que ce sont justement les partis qui ont fait de leurs activités internes autant d'occasions de s'adresser aux médias qui pour l'heure observent la discrétion la plus grande. A moins évidemment qu'ils semblent aujourd'hui plus absents que les autres juste parce qu'ils ont habitué le public à être nettement plus présents que tout le monde. Tout ce que l'on sait de Louisa Hanoune, par exemple, ces derniers temps, c'est qu'elle est tête de liste de son parti à Alger. Les partis les plus disponibles pour les médias seraient les partis boycottés, qui n'ont pas de listes à dresser et à garder secrètes jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au moment de leur dépôt pour validation, et comptage des parrainages le cas échéant. Car il ne suffit pas de faire ses listes sans provoquer le désordre chez soi, il faut encore attendre que l'administration les accepte. Les boycottés ont du temps à consacrer aux journaux. Suite en page 3

## Le MPA présente 50 listes

# Benyounès prédit «un changement radical» après les élections



PH/D. R.

Le Mouvement populaire algérien (MPA) de Benyounès est présent dans 50 circonscriptions électorales à travers le territoire national, avec un recours déposé au niveau de la wilaya de Souk Ahras. Il l'est également dans 4 circonscriptions électorales à l'étranger, fera savoir encore Benyounès, lors d'une conférence de presse organisée au siège du parti. Lire page 2

Cnapeste/Béjaïa

### «Seule la prise en charge des problèmes des enseignants ramènera la stabilité»

Page 24

Université de Tizi Ouzou

### Attribution d'un doctorat honoris causa à Lounis Aït Menguellet

Page 13

Programme algéro-français de bourses doctorales  
**Lancement d'un appel à candidatures**

UN APPEL à candidatures vient d'être lancé dans le cadre du programme algéro-français de bourses en doctorat (PROFAS B+) au titre de l'année 2017-2018, a-t-on appris hier auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Les bourses, dont l'appel à candidatures s'étale du 6 mars au 6 avril 2017, concernent les doctorants non salariés en co-encadrement ou en co-tutelle de thèse, a-t-on indiqué de même source. Dans le cadre d'une finalisation de thèse, le programme PROFAS B+ propose aux doctorants en co-encadrement de thèse un appui à la formation et à la recherche par l'octroi de bourses de 7 à 12 mois au titre de l'année universitaire 2017-2018, a-t-on expliqué. Pour les doctorants en co-tutelle de thèse, PROFAS B+ propose l'octroi de bourses de 7 à 18 mois répartis sur les trois années de doctorat sous forme de séjours de 7 mois minimum par année universitaire. Les candidats recevables à la suite de l'examen de conformité de leur candidature, feront l'objet d'une sélection par un jury mixte d'experts français et algériens, sous la forme d'une évaluation de leur dossier de candidature et d'une audition. Les candidats sélectionnés se verront attribuer une bourse pour une durée déterminée par le jury et non sujette à prolongation, a-t-on relevé. Il est précisé que seules les candidatures s'inscrivant dans le cadre de collaborations scientifiques existantes de qualité entre les deux pays, pourront être présentées. Selon la même source, les candidatures qui seront privilégiées sont celles qui «proposent une recherche innovante s'inscrivant dans l'une ou plusieurs thématiques comme le développement du numérique, la protection de l'environnement, le développement durable et les questions d'économie et d'emploi». Créé en 1987, PROFAS est un programme phare de la coopération algéro-française, qui a été rénové et relancé en 2014 sous le nom de PROFAS B+ qui propose non seulement des bourses, mais aussi des prestations fournies par l'Algérie et la France, notamment via l'opérateur Campus France. Depuis 2014, PROFAS B+ a permis à près de 280 boursiers algériens de rejoindre des laboratoires d'excellence en France.

R. N.

Le MPA présente 50 listes

# Benyounès prédit «un changement radical» après les élections

■ Le Mouvement populaire algérien (MPA) de Benyounès est présent dans 50 circonscriptions électorales à travers le territoire national, avec un recours déposé au niveau de la wilaya de Souk Ahras. Il l'est également dans 4 circonscriptions électorales à l'étranger, fera savoir encore Benyounès, lors d'une conférence de presse organisée au siège du parti.

Par Louiza Ait Ramdane

Le président du parti qui s'est exprimé à l'occasion d'une conférence de presse tenue hier pour donner un premier bilan après la clôture du délai de dépôt des dossiers de candidatures pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), dimanche dernier, assure que contrairement aux informations rapportées par certains titres nationaux, aucun problème ne s'était posé en ce qui concerne le choix des candidats devant conduire les listes des partis à travers les différentes circonscriptions électorales. «Il n'y a jamais eu de problème de liste électorale à Alger qui a été faite comme dans toutes les autres wilayas», a-t-il déclaré. Concernant la stratégie du parti pour éviter un taux d'abstention élevé lors du prochain rendez-vous électoral, le chef du parti explique que toutes les formations politiques sont concernées par cette contrainte. «L'ensemble des candidats aux élections doivent multiplier des campagnes de sensibilisation pour inciter le citoyen à donner sa voix lors des prochaines législatives», explique Benyounès. Car, ajoute-t-il, «la transparence et la légitimité des élections ne peuvent être concrétisées sans vote». «La solution à tous les problèmes c'est la démocratie», assure Benyounès. Le MPA de Benyounès est présent dans 50 circonscriptions électorales à



travers le territoire national, avec un recours déposé au niveau de la wilaya de Souk Ahras. «Le MPA est présent dans 49 circonscriptions électorales. Nous avons déposé un recours dans la wilaya de Souk Ahras et nous atteindrons, probablement, 50 listes». Le parti est présent également dans 4 circonscriptions électorales à l'étranger, fera savoir encore Benyounès. En revanche, le chef du parti indique que sa formation n'a pas pu se présenter dans deux

wilayas, Laghouat et El Oued.

Par ailleurs, le chef du MPA prédit «un changement radical» après les prochaines élections législatives du 4 mai. De nouveaux partis qui vont paraître et des partis classiques vont perdre des sièges lors des prochaines législatives. Le MPA, rassure-t-il, qui a cinq ans d'existence, est présent dans une cinquantaine de circonscriptions électorales. Par contre, soutient-il, les partis classiques qui ont près de 30 ans d'existence ont

représenté seulement 20 à 30 listes électorales. S'étalant sur le sujet des alliances avec d'autres partis, Benyounès écarte pour l'instant cette option concernant son parti. L'heure est aux préparatifs des législatives, souligne-t-il, précisant qu'il faut d'abord passer cette étape pour penser aux alliances. Selon Amara Benyounès, «aucun parti politique ne pourrait être majoritaire seul, après les élections législatives d'où la nécessité d'aller vers des alliances».

Par ailleurs, le Mouvement populaire algérien (MPA) fait le pari de la jeunesse, mais surtout des compétences, dans la perspective des législatives du 4 mai prochain. «Le MPA se targue d'être un parti jeune, car la priorité revient aux jeunes c'est la conjoncture qui le dicte. Mais rien n'empêche que le parti tende la main aux compétences anciennes des membres du parti», dira-t-il. Le président du jeune parti MPA ne cache pas ses ambitions pour les prochaines élections. Il compte sauvegarder «au moins sa troisième place». «Nous devons redoubler d'efforts pour sauvegarder au moins notre troisième place», assure Benyounès. L'ex-ministre du Commerce n'a pas caché sa fierté de la place acquise par son parti lors des législatives passées, face à des partis «qui ont plusieurs années d'existence sur la scène politique nationale».

L. A. R.

Messahel pour des réformes «radicales et globales»

## La Ligue arabe, une institution en panne

Il est indéniable que le fonctionnement actuel de la Ligue arabe impose un immobilisme préjudiciable aux intérêts de la Nation arabe. Nombreux sont les dirigeants arabes qui appellent de leurs vœux une réforme de cette dernière pour lui donner les instruments et les moyens à même de lui permettre de relever les nombreux défis que lui dicte la mondialisation et la globalisation. En effet, la Ligue arabe peine toujours à offrir sa propre alternative. Une paralysie symptomatique des difficultés rencontrées par cette institution depuis sa création. Dans ce sens, Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, a appelé, hier au Caire, à accélérer la réforme «radicale et globale» de l'organisation panarabe pour combler les lacunes enregistrées et assurer une adaptation aux mutations

et exigences qui en découlent. «Les crises graves que connaît la région arabe, résultant de conjonctures difficiles et de problèmes inextricables, ont démontré l'incapacité de la Ligue arabe de traiter, résoudre les conflits, voire de gérer des crises sans précédent dans l'histoire de la région désormais menacée d'ingérence étrangère», a affirmé M. Messahel à l'ouverture des travaux de la 147<sup>e</sup> session du conseil des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe. Il a indiqué que cette situation «a influé négativement sur la performance du système de la Ligue arabe qui s'est traduit par un recul de ses rôle et poids dans les fora et cercles de prise de décision». Il a précisé également que «nous sommes aujourd'hui arrivés à un carrefour où s'impose la nécessité de combler, avec courage et responsabilité, les lacunes enregistrées

ou alors nous continuons sur cette voie inféconde qui va à l'encontre d'une adaptation aux développements et leurs exigences aux plans stratégique, sécuritaire, politique, économique et social». «Pour cela, une accélération d'une réforme radicale et globale s'impose en opérant des changements pertinents sur l'action arabe commune afin de concrétiser la solidarité et l'entraide dans le but d'avancer, à pas sûrs, vers une intégration économique arabe susceptible de permettre aux peuples arabes d'atteindre leurs objectifs en matière de développement, de progrès et de prospérité», a-t-il poursuivi. M. Messahel a indiqué, à cet effet, que «durant sa présidence du conseil ministériel de la Ligue arabe, l'Algérie accordera tout l'intérêt au suivi du processus de réforme de l'organisation et au développement de ses méca-

nismes de manière à conférer à l'action arabe commune davantage d'efficacité sans occulter la rationalisation de la gestion financière de ses structures et instances dans un contexte économique difficile qui en appelle à la définition des priorités». Jusqu'en septembre prochain, l'Algérie assurera la présidence du conseil ministériel de la Ligue arabe. A l'ordre du jour de cette session, figurent 28 points traitant de questions de l'heure, à savoir les derniers développements en Libye, en Syrie et au Yémen, la question palestinienne et les moyens de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transfrontalier. L'évolution des relations arabes avec les organisations internationales et régionales et l'élaboration du projet d'ordre du jour du sommet arabe prévu du 23 au 29 mars prochain en Jordanie seront également au menu. Meriem Benchaoua

Trois partis seulement ont pu déposer 52 listes électorales chacun

# La question de la représentativité se pose avec acuité

■ Sur les 65 formations politiques qui ont annoncé leur participation au scrutin du 4 mai prochain, trois partis seulement ont pu présenter 52 listes électorales chacun. Ce sont des chiffres préliminaires, car il faut attendre la validation des services de l'Intérieur d'ici huit jours.

Par Nacera Chennafi

Comme attendu, le FLN et le RND ont fait le plein en présentant 52 listes électorales. Mais il y a un nouvel arrivé qui crée la surprise, c'est le parti de Amar Ghoul qui a déposé le même nombre de listes alors que le parti de Amara Benyounes, le MPA, a présenté 50 listes. Ils sont suivis de la nouvelle alliance des islamistes, à savoir El Binaa, Ennahdha et Adala avec 49 listes. Ce qui constituera un concurrent pour le MSP qui était le plus représenté à l'APN avec 49 sièges partagés avec Ennahdha et El Islah. Cette fois, il partagera le peu de sièges avec le Front du changement. Même les anciens partis de l'opposition, à savoir le FFS et le PT, n'ont pas pu franchir la barre. Ainsi, le PT a présenté 41 listes, suivi du FFS avec 35 listes. Ce sont les chiffres communiqués lundi par le directeur des libertés au niveau du ministère de l'Intérieur, Lakhdar Amara. D'autres partis n'ont même pas pu franchir le nombre de 20 listes. C'est le cas de AHD 54 qui a présenté 17 listes contre 16 pour le Front des démocrates indépendants (FDI), 11 pour le parti El Karama, 13 pour le Rassemblement pour la culture et la démocratie, alors qu'un parti a préféré se présenter avec 6 listes.



Il est à noter que depuis le début de l'opération d'élaboration des listes de candidatures, le RCD avait dénoncé les pratiques concernant la collecte des signatures. M. Amara a démenti le rejet de listes, affirmant que le plus important pour le ministère de l'Intérieur est qu'aucun dépôt de liste n'a été refusé. Selon lui, il n'est possible de parler de refus de listes qu'après 10 jours, délai après lequel seront connues les listes et candidats refusés conformément à la loi organique relative aux élections. Par ailleurs, l'inspecteur général du ministère de l'Intérieur, Abderrahmane Sadni, a indiqué lors d'un point de presse

que l'opération du dépôt des dossiers de candidatures en prévision des prochaines législatives, qui a débuté le 4 février et pris fin dimanche à minuit, s'est déroulée dans de bonnes conditions et dans un climat de collaboration avec les représentants de la classe politique. Il a expliqué que les 1 088 listes déposées au niveau national, dont 65 listes au niveau des représentations diplomatiques algériennes à l'étranger, représentent des chiffres provisoires en attendant l'examen de leur conformité avec la loi électorale, et ce, dans un délai de 10 jours. Pour sa part, Amara Lakhdar a indiqué qu'aucun pro-

blème n'avait été enregistré concernant le dépôt des dossiers de candidatures, tant au niveau des wilayas qu'à l'étranger, ajoutant que ce dépôt a donné lieu à la remise de récépissés en présence d'un huissier de justice. Il avait précisé que 2 387 dossiers de candidatures avaient été retirés depuis le 4 février et que le nombre de listes déposées au niveau national et dans les représentations diplomatiques algériennes à l'étranger s'élève à 1 088. Il a ajouté que 1 023 listes ont été déposées au niveau national et 65 listes dans les représentations diplomatiques algériennes à l'étranger. On peut ainsi dire que 900 dossiers n'ont pas pu être déposés. M. Amara a relevé, dans ce sillage, que 796 listes déposées ont été faites au titre de partis et 128 autres au titre d'alliances politiques, précisant que les alliances concernent la fusion MSP-Front du changement, l'alliance dite «Union pour la justice, le développement et l'édification» et Fethi qui regroupe cinq formations politiques. M. Amara a précisé que les alliances formées en vue des législatives étaient normales puisqu'il s'agit d'alliances nationales (au niveau de chaque wilaya) formées entre responsables des partis. N. C.

## Algérie-France-Espagne

### Jumelage pour renforcer les capacités de la Protection civile

Le jumelage institutionnel Algérie-France-Espagne portant sur le renforcement des capacités des services de la Protection civile algérienne a été lancé hier à Alger en présence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, et de son homologue français, Bruno Le Roux. La cérémonie de jumelage portant «Appui au renforcement des capacités des services de la Protection civile algérienne» s'est déroulée à l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de la Protection civile à Dar El Beida, en présence aussi du secrétaire d'Etat du ministère de l'Intérieur espagnol, Luis Aguilera Ruiz, et du chef de la délégation de l'UE en Algérie, John O'Rourke. Ce jumelage s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A). Financé par l'UE à hauteur de 1,5 million d'euros et géré par le ministère du Commerce à travers l'Unité de gestion du programme P3A (UGP3A), ce jumelage participe au processus de renforcement et de modernisation de la Protection civile, service essentiel engagé par le ministère de l'Intérieur, a-t-on expliqué lors de la présentation de ce jumelage. Il est mis en œuvre par la DG de la Protection civile algérienne et un consortium européen, constitué de la Direction générale de la Sécurité civile et de la Gestion des crises française, en qualité de leader, et pour la partie espagnole de la direction générale de la Protection civile et des urgences. Lancé pour une durée de 24 mois, il devra permettre de favoriser, d'une

part, la réalisation d'un objectif spécifique portant sur le renforcement des capacités de la Protection civile dans sa mission de sauvegarde des personnes, des biens et de l'environnement et, d'autre part, la réalisation d'un objectif général portant sur le renforcement de la sécurité des populations par l'amélioration qualitative des prestations de la Protection civile. La mise en œuvre de ce jumelage permettra d'améliorer la prévention des risques et développer la culture du retour d'expérience dans le cycle de gestion des crises, renforcer les capacités opérationnelles des équipes de la Protection civile et améliorer par une formation adaptée la compétence et la cohésion des équipes de la Protection civile, a-t-on encore expliqué. Ce jumelage permettra aussi de renforcer les compétences logistiques dans tous les domaines en tenant compte des aspects environnementaux. Dans le cadre de ce jumelage, il est prévu, outre des audits et expertises guidés, des cycles de formation de haut niveau au profit des cadres supérieurs, l'acquisition de savoir-faire de techniques spécifiques. Intervenant à l'occasion de la cérémonie de présentation de ce jumelage, M. Bedoui a indiqué que ce projet s'inscrit dans le sillage de la dynamique visant le renforcement des capacités de la Protection civile et l'amélioration de ses interventions par rapport aux normes et standards internationaux. «Grâce à ce haut niveau de coopération, la Protection civile algérienne a confirmé, par son professionnalisme et son savoir-faire, toute sa notoriété tant au plan national

qu'international», a-t-il souligné, réaffirmant «l'engagement» de l'Algérie de poursuivre le développement de sa coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine de la Protection civile avec ses partenaires de l'UE. De son côté, M. Le Roux a mis l'accent sur «l'excellence» du partenariat entre l'Algérie et la France. «Depuis cinq ans, sous l'impulsion de nos deux chefs d'Etat, nous avons hissé nos relations à un niveau jamais atteint précédemment», a-t-il dit dans son allocution, soulignant que l'Algérie demeure une «priorité pour l'Europe». Il a ainsi rappelé la solidarité de la France lors des inondations de Bab El Oued en 2001 et du séisme de Boumerdès en 2003, de même que l'intervention des sapeurs-pompiers algériens pendant le mois d'août 2003 lors des opérations d'extinction des feux de forêt dans le Sud de la France. M. Le Roux a également indiqué que l'Algérie est le premier pays du Maghreb à être associé au mécanisme européen de Protection civile, ce qui permettra, a-t-il dit, de «développer les échanges d'experts et de bonnes pratiques». Il a estimé que «compte tenu de ses efforts, la Protection civile algérienne peut être reconnue aujourd'hui comme l'une des plus performantes dans la Méditerranée et dans le monde». Pour sa part, le directeur général de la Protection civile, Mustapha Lahbiri, a estimé que ce jumelage permettra un accès au mécanisme européen de la Protection civile et exprime aussi la «volonté commune d'une coopération pérenne».

Kamel L.

## LA QUESTION DU JOUR

### Le pouvoir intégrateur des élections

suite de la page Une

Le problème c'est que les journaux, y compris ceux qui militaient pour le boycott, n'ont d'yeux maintenant que pour les participants, dont ils aimeraient déflorer les listes, du moins les plus importantes d'entre elles, celles qu'ils comptent présenter dans les grandes villes du pays. Un journal a réussi le coup de force de révéler avant tout le monde la tête de liste FLN dans la circonscription d'Alger : Sid Ahmed Ferroukhi, ex-ministre de la Pêche. Un vrai scoop, parce que Ferroukhi n'est pas membre du FLN, et qu'il aurait été imposé par la présidence, dont on apprend ainsi qu'elle ne se gêne pas à l'occasion pour imposer des noms sur des listes, du moins sur celles qui comptent. En effet, un fait du prince, dans la mesure où la nouvelle est vraie. C'est que, nous explique-t-on, être tête de liste FLN à Alger, c'est en fait l'annonce qu'on se verra accorder le perchoir de l'APN. Et de donner les cas où cela s'est vérifié. Double scoop donc : que Ferroukhi est tête de liste FLN à Alger et qu'il va présider la nouvelle assemblée. Côté RND, dont rien n'a encore filtré, la tête de liste à Alger serait Seddik Chihab, s'il faut en croire une rumeur imprimée. Ce climat électoral s'est installé depuis déjà plusieurs semaines, qui n'est pas près de se dissiper, les législatives étant dans près de deux mois. Ce ne sera pas la fin de la normalisation tout de suite après leur tenue, avec ce que cela implique de radicalité dans le discours de l'opposition, puisque ce sera le tour des élections locales, dont le pouvoir intégrateur n'est pas négligeable même s'il n'est pas égal à celui des législatives. Et puis il y a le fait que l'après-législatives est toujours dominé autant par leurs résultats que par la contestation de ceux qui les ont perdues, ou qui n'ont pas obtenu ce qu'ils en espéraient. Aussi l'ambiance électorale n'est-elle pas près de se dissiper. Ce qu'il reste de 2017 n'y suffira peut-être pas. D'autant qu'en 2018, on ne sera plus bien loin de 2019, l'année de rien de moins que d'une élection majeure, la plus prenante et la plus intégrante de toutes : une présidentielle.

M. H.

Célébration aujourd'hui de la Journée internationale de la femme

# La femme algérienne entre attentes et avancées

■ La journée du 8 mars est une date qui donne la force au débat et à la parole sur tout ce qui reste à faire pour vraiment attribuer à la gent féminine un statut social et juridique intégral en Algérie. Pour cela, associations, universités et organismes officiels du gouvernement ont organisé, pour cette année, de nombreuses activités culturelles et conférences dans diverses wilayas du pays.

Yacine Djadel

Comme de coutume, le 8 mars de chaque année la célébration de la Journée internationale

## Air Algérie Le Syndicat des pilotes prône le dialogue social

LE SYNDICAT des pilotes de ligne algériens (SPLA) a relevé, lundi à Alger, l'importance du dialogue social au sein d'Air Algérie, et s'est dit prêt à contribuer à dépasser les difficultés qu'elle traverse. «Nous sommes conscients de la situation actuelle de la compagnie. L'entreprise souffre de lacunes managériales, de ce fait on plaide pour l'application des textes, lancer un dialogue franc et transparent, et associer le SPLA dans le processus de développement de l'entreprise», a indiqué le président du syndicat, Karim Seghouane, en marge d'une assemblée générale. Tout en plaçant pour une charte nationale des pilotes à même de promouvoir le métier et préserver les acquis des pilotes, l'intervenant a fait part de la disposition du SPLA à coopérer avec la nouvelle direction d'Air Algérie afin, dit-il, de contribuer à dépasser la situation difficile actuelle et rentabiliser davantage les activités de l'entreprise. Parmi les problèmes auxquels fait face la compagnie aérienne publique, figure, selon M. Seghouane, la concurrence rude à l'échelle internationale et le départ de nombreux pilotes vers d'autres compagnies étrangères, soulignant l'urgence de mettre en place une «politique de gestion rigoureuse et de méthodes managériales strictes» au sein de la compagnie. Selon les données du syndicat, Air Algérie compte actuellement 450 pilotes, 200 autres sont en phases de formation, parmi eux 80 nouveaux pilotes ont rejoint la compagnie graduellement depuis 4 ans. De son côté, le président du Syndicat national des techniciens de la maintenance aérienne (SNTMA), Boutoumi Ahmed, a déploré le fait que l'activité maintenance d'Air Algérie «reste inexploitée» bien qu'elle puisse constituer une importante source de rentrée de devises pour l'Etat. Pour sa part Charef Mohamed, représentant du DG par intérim d'Air Algérie, a affirmé que des mesures seront prises dans un futur proche et qui auront, a-t-il promis, un impact positif sur le processus de développement de la compagnie.

Yanis G./APS

de la femme est au menu un peu partout dans le monde. En Algérie, cet événement est fêté avec ferveur et enthousiasme pour mettre à l'honneur la femme algérienne. C'est l'occasion aussi de lui rendre hommage, de redéfinir sa place dans la société et de faire le bilan sur les nombreuses avancées ayant été acquises pour égaler l'homme en matière de droits civiques. La journée du 8 mars est également une date qui donne la force au débat et à la parole sur tout ce qui reste à faire pour vraiment attribuer à la gent féminine un statut social et juridique intégral en Algérie. Pour cela, associations, universités et organismes officiels du gouvernement ont organisé, pour cette année, de nombreuses activités culturelles et conférences dans diverses wilayas du pays. Des programmes riches et complets ayant tous pour thème commun la femme algérienne vue dans toutes ses dimensions. A ce propos, il est clair qu'actuellement la femme algérienne jouit d'un certain statut de liberté si on compare les conditions dans lesquelles elle était avant. Elle conduit, elle travaille et occupe même des fonctions de responsabilités, elle prend des initiatives pour des projets personnels comme l'entrepreneuriat, elle est ministre... etc. Les droits de la femme travailleuse ont été renforcés dans le projet de loi portant code du travail, soumis récemment par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale aux dif-



P.H.D.R.

férentes organisations syndicales concernées pour enrichissement dans le cadre du renforcement du dialogue social. Ainsi dans son article 31, le nouveau texte stipule que la discrimination dans l'emploi et les professions est incompatible avec les dispositions de la présente loi. Concernant sa contribution à l'économie nationale, la citoyenne algérienne a tellement dépassé le tabou lié à la vie professionnelle qu'elle en a fait un point d'appui pour être créatrice de sa propre entreprise. Le nombre de femmes entrepreneurs a augmenté de près de 23% sur les quatre dernières années, une évolution timide mais qui révèle que la gent féminine du pays est de plus en plus attirée par l'entrepreneuriat. Jusqu'à fin février 2017, l'Algérie comptait 143 010

femmes d'affaires développées, la femme algérienne demeure encore victime de pas mal d'injustices sociales. Violences conjugales, impartialité dans l'héritage par rapport à l'homme, aucun droit de se remarier pour la femme divorcée ayant la garde de ses enfants sous condition de perdre la garde, contrairement à l'homme... etc. Sur ce point beaucoup de manquements sont à rectifier. Ajouté à cela, aux yeux de la société, la femme est toujours la première à être stigmatisée comparée à l'homme. Les mentalités et les mœurs algériennes doivent changer pour embrasser un jour l'ère de la modernité comme toutes les nations civilisées.

Y. D.

Abderrahmane Mebtoul, expert en économie

## «L'Algérie souffre d'une crise de gouvernance et non d'une crise financière»

Pour Abderrahmane Mebtoul, expert en économie, il est évident que «l'Algérie souffre d'une crise de gouvernance et non d'une crise financière». Selon lui, l'Etat manque de plus d'une vision stratégique qui semble lui faire défaut, «mais il existe une prise de conscience du gouvernement à lever certaines contraintes», a-t-il déclaré, hier, sur les ondes de la Radio nationale. Il a affirmé, à ce propos, que l'économie de marché ne signifie pas la fin du rôle de régulation dévolu à l'Etat, constatant qu'il persiste encore «un manque de régulation de l'économie nationale». Cependant, la situation économique que traverse actuellement le pays n'est pas semblable à celle vécue durant les années 80. Ce docteur en économie, qui tient à préciser qu'il y a une différence notable entre la situation de 1986 et celle d'aujourd'hui, a signalé que le pays dispose, en effet, de

réserves de change de 112 milliards de dollars et d'une dette extérieure inférieure à 4 milliards de dollars. Cependant, il s'agit de transformer ce capital argent en richesse réelle en levant les contraintes à l'investissement, en libérant l'entreprise du carcan de la bureaucratie, en résolvant le problème du foncier et en réformant le système financier, «lieu de distribution de la rente», a-t-il dit. Revenant sur la 20<sup>e</sup> réunion tripartite qui a regroupé le gouvernement, l'UGTA et le patronat à Annaba, Abderrahmane Mebtoul a observé, qu'en dépit des tripartites qui se sont succédé depuis 1994, «l'économie en est au même point». «Directement ou indirectement, déclare-t-il, c'est toujours 98% d'exportations d'hydrocarbures». S'agissant du Comité de veille chargé du suivi et du développement des investissements qui vient d'être institué par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, lors

de cette réunion, l'expert en économie a salué cette mesure. Toutefois, il dit ne pas comprendre que les multiples résolutions adoptées lors des sessions précédentes attendent encore d'être concrétisées. Revenant aux prérogatives confiées à ce Comité de veille, il précise qu'il travaillera en relation étroite avec le Conseil national de l'investissement pour veiller à ce qu'il assure le rôle attendu de lui. «Ce Comité de veille a pour mission de suivre les actions d'investissement, de proposer l'ensemble des voies et moyens devant concourir au développement de l'acte d'investir en Algérie, selon la décision de création signée par le Premier ministre», a-t-il expliqué. Dans l'exercice de ses missions, le comité de veille a l'analyse périodique des bases de données relatives à l'allocation des ressources foncières par les wilayas, au financement des projets par les banques, aux pro-

jets en cours de réalisation et ceux non engagés et leur classification selon les difficultés et les entraves rencontrées, ainsi que toute autre base de données pouvant contribuer à l'amélioration de la visibilité et l'anticipation dans ce domaine. Il élabore régulièrement des notes d'analyse et d'alerte sur la situation de l'investissement et les perspectives de son développement, l'anticipation des contraintes et des opportunités d'investissement, les mesures permettant de favoriser l'amélioration de l'environnement de l'investissement, selon le document. Rappelant les périodes lors desquelles les investisseurs préféraient financer la création de limonaderies puis, plus tard, celle de minoteries, il constate que nombre parmi eux s'intéressent, aujourd'hui, à investir dans le montage automobile, se demandant «si leurs usines seront rentables un jour».

Meriem Benchaouia

## Céréales

# La campagne 2016-2017 s'annonce «prometteuse»

■ La campagne céréalière 2016-2017 s'annonce «prometteuse» après avoir enregistré une bonne pluviométrie qui devrait, cependant, se conjuguer avec une opération de désherbage pour assurer une bonne récolte, ont indiqué, à Alger, des professionnels du secteur.



Par Salem K.

«**C**'est une année prometteuse pour les récoltes céréalières après la bonne pluviométrie enregistrée en décembre et janvier derniers», a souligné le directeur de la régulation et du développement de la production

céréalière auprès au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Oumari, lors d'un séminaire sur le rôle du désherbage dans la consolidation des récoltes. Sans donner de chiffres sur les prévisions des récoltes attendues, M. Oumari a affirmé que cette campagne s'annonce

favorablement au vu des indicateurs «très encourageants» enregistrés jusque-là. «A cette période de l'année, on ne peut pas se projeter. Il faut encore attendre la pluviométrie de mars et d'avril pour pouvoir estimer la production annuelle nationale de cette culture stratégique», a-t-il dit. La céréaliculture en Algérie est lar-

gement dépendante de la pluviométrie puisque sur une superficie totale de 3,5 millions d'hectares (ha), moins de 10% seulement bénéficient de l'irrigation. Sur cette superficie de 3,5 millions ha emblavés notamment dans les Hauts-Plateaux avec 45% en blé dur, 37% en orge et 15% en blé tendre, près de 2,6 millions de quintaux de semences ont été utilisés à cet effet. Par région, l'Ouest et le Centre du pays ont bénéficié d'une bonne pluviométrie contrairement à la région Est, a indiqué le directeur général de l'Institut national des sols, de l'irrigation et de drainage (Insid), Cherif Negri. D'ailleurs, cet institut va envoyer des alertes aux wilayas de Batna, Tébessa, Khenchela et Oum Bouaghi dont certaines zones souffrent de manque de pluviométrie, et ce, pour lancer l'irrigation à partir de la semaine prochaine si cette situation persistait.

## Nécessité de désherbage pour un meilleur rendement céréalière

Pour assurer la réussite de la campagne céréalière, les agriculteurs doivent procéder au désherbage de leurs parcelles pour éliminer les mauvaises herbes qui viennent concurrencer les plantes céréalières dans l'eau et les éléments nutritifs.

Ces mauvaises herbes peuvent réduire le rendement des champs céréalières de 50%, voire davantage, selon les intervenants. Pour éliminer ces mauvaises herbes et consolider la campagne céréalière, une opération de désherbage est indispensable notamment en cette période l'année. C'est ainsi que l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) joue un rôle important à travers les coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) qui fournissent aux agriculteurs les intrants chimiques et les herbicides nécessaires pour éliminer ces herbes. Dans ce cadre, des journées d'étude sont organisées pour sensibiliser les agriculteurs sur l'intérêt d'intégrer le désherbage dans l'itinéraire technique des cultures céréalières et de lui donner une attention particulière avant et pendant son exécution. «Ceci est d'autant plus nécessaire que la période d'intervention est limitée dans le temps», a fait savoir une représentante de l'Institut technique des grandes cultures (Itgc). Outre le désherbage chimique, un désherbage mécanique lors de l'opération labours-semailles est également nécessaire pour réduire le développement des mauvaises herbes.

S. K.

## Pétrole

## Le déséquilibre offre/demande peut provoquer une «forte» hausse des prix

Le déséquilibre qui se produira dans les prochaines années entre l'offre et la demande risque de conduire à une «forte» hausse des prix du pétrole, a indiqué l'Agence internationale de l'énergie. Pour cette agence, basée à Paris, l'offre mondiale de pétrole pourrait avoir «du mal» à suivre le rythme de la demande après 2020, risquant une forte hausse des prix, à moins que de nouveaux projets d'investissements ne soient bientôt engagés. «L'image globale semble confortable pour les trois prochaines années, mais la croissance de l'offre ralentit considérablement après cela», précise l'analyse du marché du pétrole de l'AIE, prévoyant un marché mondial du pétrole «serré», avec une capacité de production de réserve en 2022 tombant à son niveau «le plus bas depuis 14 ans». «Au cours des prochaines années, l'offre de pétrole va croître aux Etats-Unis, au Canada, au Brésil et ailleurs, mais cette croissance pourrait décroître d'ici à 2020 si l'effondrement record de deux ans de 2015 et 2016 n'est pas

inversé», prévient l'agence qui relève que les investissements dans le secteur du gaz de schiste américain sont en «forte hausse» et les premières indications des dépenses mondiales pour 2017 «ne sont pas encourageantes». Par ailleurs, elle prévoit une augmentation de la demande au cours des cinq prochaines années qui va franchir le seuil symbolique de 100 millions de barils/jour (mb/j) en 2019 pour atteindre environ 104 mb/j d'ici à 2022, soulignant que les pays en développement représentent l'ensemble de la croissance et que la croissance de la demande de pétrole en Inde «dépassera la Chine d'ici là». Le directeur exécutif de l'AIE, Fatih Birol, a expliqué que les prévisions ne montrent pas un pic de la demande pétrolière à court terme, à moins, a-t-il averti, que les investissements à l'échelle mondiale rebondissent «fortement» et une nouvelle période de volatilité des prix «se profile à l'horizon». Pour l'agence, la «plus grande» contribution aux nouveaux approvisionnements proviendra des

Etats-Unis, précisant que la production de pétrole léger à faible intensité (LTO) des Etats-Unis reviendrait «en force et croisse» de 1,4 mb/j en 2022 si le prix du baril reste autour de 60 dollars. Pour les pays de l'Opep, l'AIE indique que la majeure partie des nouveaux approvisionnements proviendra des principaux producteurs à faible coût du Moyen-Orient, à savoir l'Irak, l'Iran et les Emirats arabes unis. «D'autres comme le Nigeria, l'Algérie et le Venezuela vont décliner», a-t-elle ajouté, prévoyant une stabilité de la production russe au cours des cinq prochaines années.

### Le Brent à plus de 56 dollars à Londres

Les prix du pétrole montaient un peu hier en cours d'échanges européens, dans un marché sans tendance forte toujours lesté par l'offre surabondante, les investisseurs restant dans l'attente de signes tangibles d'un effet sur la production de l'accord de l'Opep. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison

en mai valait 56,18 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 17 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'avril gagnait 19 cents à 53,39 dollars. Les cours restent tirillés entre, d'un côté, un certain optimisme lié à des signes d'application de l'accord de limitation de la production signé en fin d'année dernière par

l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et certains pays partenaires, et, de l'autre, une offre en provenance des Etats-Unis toujours abondante. Dans ce contexte, les investisseurs faisaient peu de cas des risques de perturbation dans les exportations libyennes de pétrole après que des groupes islamistes se sont emparés, au cours du week-end, d'installations pétrolières dans le nord-est du pays.

Safia T./Agences

## Énergie

## Examen de la coopération algéro-marocaine

LE MINISTRE de l'Énergie, Nouredine Boutarfa, et l'ambassadeur du Maroc en Algérie, Lahcen Abdelkhalek, ont exprimé, à Alger, leurs souhaits de renforcer la coopération énergétique bilatérale, indique un communiqué du ministère. Lors d'une audience, les deux parties «ont souhaité renforcer davantage les relations de coopération dans le domaine de l'énergie», précise le communiqué. M. Boutarfa a évoqué avec l'ambassadeur marocain les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie, selon la même source. Le ministre de l'Énergie a reçu également l'ambassadeur de Hongrie en Algérie, M<sup>me</sup> Helga Katalin Pritz, et ont «abordé les relations de coopération dans le domaine énergétique notamment dans les énergies renouvelables», selon le ministère.

R. E.

Tissemsilt

## Plus de 260 foyers à Larbaâ raccordés au réseau de gaz de ville

■ Un réseau d'approvisionnement en gaz de ville au profit de 263 foyers a été mis en service dans la commune de Larbaâ (Tissemsilt).

Par Hatem D.

Cette opération, qui entre dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014, a permis la réalisation de plus de 18 kilomètres de réseau de transport et de distribution de gaz naturel, dotée d'une enveloppe budgétaire de plus de 296 millions de dinars. La commune de Larbaâ est la seconde collectivité de la wilaya à avoir bénéficié de l'opération de raccordement au gaz de ville, dans le cadre du plan en question, a-t-on indiqué. La commune de Sidi Slimane et le village d'Aïn Ferradja (commune de Khemisti) bénéficieront, prochainement à leur tour, de raccordement au réseau de gaz de ville, a indiqué le directeur de l'énergie et des mines de la wilaya, souli-



gnant que ces deux opérations connaissent un taux d'avancement des travaux appréciable. Des travaux sont également en cours pour la réalisation de deux

réseaux de distribution de gaz de ville dans 6 communes (1 288 logements) et trois agglomérations rurales éloignées (452 logements). Ces travaux avan-

cent à un rythme «acceptable», selon la même source. De son côté, le wali de Tissemsilt, Abdelkader Benmessaoud, a indiqué, lors d'un point de presse en marge de la cérémonie de mise en service du réseau de distribution de gaz de ville à Larbaâ, qu'avec la concrétisation du programme de raccordement des communes et des groupements urbains en gaz de ville, un taux de 80% de couverture en cette énergie est atteint. La wilaya de Tissemsilt a bénéficié, dans le cadre du plan quinquennal précédent, d'une enveloppe de 7,130 milliards DA pour le financement des travaux de raccordement de 5 800 logements au réseau de gaz naturel au niveau de 10 communes et 12 groupements ruraux secondaires.

H. D./APS

M'sila

## Hausse de la production des légumes à la faveur de l'extension de la plasticulture

La production des légumes dans la wilaya de M'sila enregistre une hausse «considérable» à la faveur de l'extension de la plasticulture, a-t-on appris auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). De 200 000 quintaux de légumes produits en 2000, cette culture a atteint 2,7 millions de quintaux en 2016, ont précisé les mêmes services, signalant que la superficie réservée à la plasticulture est passée de 20 ha en 2000 à 3 000 ha recensés l'année dernière.

L'introduction de nouvelles serres installées notamment dans les régions de Boussaâda, Khobana, Sidi Ameur, Zerzour Ouled Slimane, Mohamed Boudiaf et M'cif, a «considérablement contribué au développement de la culture des légumes», a-t-on noté. La plasticulture a également permis à la wilaya de M'sila, où la production de légumes était focalisée sur la carotte et la laitue, de diversifier sa production avec l'introduction d'autres légumes, notamment la tomate, la courgette,

l'oignon et l'ail, a-t-on encore souligné. L'accompagnement des agriculteurs pour la commercialisation de leurs productions agricoles dans les différents points de vente et l'exploitation adéquate du marché de gros des fruits et légumes réalisés mais toujours non exploités dans la région de Boussaâda, sont «autant de facteurs» à mettre en œuvre dans l'objectif de réguler les prix des produits agricoles, a-t-on soutenu de même source.

Lydia O./Agences

Mascara

## Enlèvement de 4,2 millions de mètres cubes de vase du barrage Bouhanifia

Pas moins de 4,2 millions de mètres cubes de vase ont été dégagés du barrage de Bouhanifia (Mascara) sur un objectif de 6 millions de m<sup>3</sup> programmés, a-t-on appris à la Direction des ressources en eau de la wilaya. Le chef de service irrigation agricole à la DRE de Mascara, Aouali Ould Yarou, a indiqué qu'il était prévu l'enlèvement de 6 millions m<sup>3</sup> de vase du

barrage en question à la fin du semestre courant, pour permettre l'augmentation des capacités de stockage des eaux de cet ouvrage estimées à 40 millions m<sup>3</sup> dont la majorité se destine à l'irrigation des périmètres agricoles et ce, après l'achèvement du projet d'adduction en eau de mer dessalée pour approvisionner les habitants de plusieurs communes. Ce projet

ayant nécessité une enveloppe de 1,2 milliard DA, a connu un retard dans les délais contractuels en raison d'aléas techniques, selon la même source qui a expliqué que les travaux qui ont démarré en 2013 et devaient être achevés en 2015, ont bénéficié d'une rallonge pour être livrés à la fin du semestre en cours. Cette opération de désenvasement qui englobe l'aména-

gement d'accès pour installer les engins de dragage et d'enlèvement de millions de mètres cubes de vase, touche 9 barrages et ce, pour assurer l'irrigation de périmètres agricoles de 6 wilayas, notamment celui de Habra pour la production des agrumes dans la région de Mohammadia.

L. F.

Batna

## Plus d'un milliard de DA pour la réalisation de 35 km de routes à T'kout

Une enveloppe financière de l'ordre de 1,40 milliard de dinars a été allouée pour la réalisation de 35 km de routes dans plusieurs régions de la daïra de T'kout (sud-est de Batna), a-t-on appris du directeur des travaux publics. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel, a été réparti sur cinq phases distinctes selon les zones montagneuses de cette daïra pour qu'elle soit reliée aux deux routes nationales (RN) 31

et 5, a indiqué Abderrahmane Abdi, précisant que la distance de chaque tronçon est de 2,6 km, 4,9 km, 15 km, 9 km et 3 km. Les travaux de réalisation de ces routes sont à 70% de leur achèvement, ajoute le même responsable, soulignant que l'opération de déversement de la couche de bitume sera terminée «avant la fin de ce mois». Au cours de ce projet, deux ouvrages d'art vont également être réalisés à proximité de la route nationale

(RN) 5, a fait savoir la même source, qui a indiqué que le premier se situe au niveau de la route qui relie les localités d'Ouled Abed et celle de Ouled Ahmed, alors que le second reliera les régions d'Akrar et de Goufi. L'ouverture de ces routes à la circulation permettra d'encourager le tourisme de montagne dans la daïra de T'kout, caractérisée par ses beaux paysages, a-t-on noté.

APS

Tébessa

## Réception prochaine du projet de réhabilitation de la place Ennasr

LE PROJET de réhabilitation de la place Ennasr connue sous l'appellation de «Carnot», au centre-ville de Tébessa, sera prochainement réceptionné, a-t-on appris auprès de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC). Les travaux de réalisation de ce projet devant contribuer à embellir le centre-ville de Tébessa ont atteint 92% du taux d'avancement, a-t-on indiqué de même source, détaillant que le projet a englobé la rénovation des réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable ainsi que la réfection de l'éclairage public, la création d'espaces verts et d'autres de détente. Ce projet, qui a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de l'ordre de 490 millions de dinars pour la réhabilitation d'une surface de près de 2 hectares, vient consolider l'opération de réhabilitation de la place qui se situe à proximité du mur byzantin dans une action visant la revalorisation des monuments historiques. La place Carnot est considérée comme le cœur de la ville de Tébessa, vu son emplacement stratégique situé à proximité du mur byzantin, qui immortalise la civilisation de la région.

D. H.

Tiaret

## Relogement de 850 familles à la mi-2017

QUELQUE 850 familles résidant dans des habitations précaires à Tiaret seront relogées dans de nouveaux logements la mi-2017, a-t-on appris du chef de daïra, Mohamed Gasmi a indiqué que l'opération concerne, en premier lieu en juin prochain, 220 familles résidant à hai «Abdelwahab-Khelaouia». Ensuite, 630 familles résidant en préfabriqué à hai «Hachemi-Belhadj» seront relogées à «Belle vue», puis le reste à la cité «2 000 logements» située sur la route de Sougueur, a-t-il ajouté. Le foncier récupéré sera exploité après évacuation à la réalisation du projet du pôle culturel islamique et d'autres équipements publics. La wilaya de Tiaret a bénéficié, depuis 2004, de projets de réalisation de 31 914 logements sociaux locatifs à travers des programmes d'habitat puis en 2016 de 15 558 unités dont 16 356 sont en cours de réalisation.

Agences

## ANEM Souk Ahras 42% des demandeurs d'emploi en 2016 sont des universitaires

LES UNIVERSITAIRES représentent 42% du total de demandeurs d'emploi enregistrés, en 2016, à l'Agence de wilaya d'emploi (Anem) de Souk Ahras, a indiqué le directeur de l'agence, Abderazak Mazouz. Un total de 3 939 diplômés universitaires est inscrit à l'Anem parmi lesquels 3 042 jeunes filles, selon la même source qui a assuré que 589 de ces diplômés ont des emplois mais recherchent de nouveaux postes mieux rémunérés. La même source a ajouté que la gent féminine constitue le plus grand nombre des participants aux programmes de formation initiés par l'Anem pour l'amélioration de l'employabilité.

R. E.

## Investissements illégaux au Sahara occidental WSRW fustige Vigéo Eiris

■ L'observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental, Western Sahara Resource Watch (WSRW), a fustigé la société franco-britannique de conseils à l'investissement responsable, Vigéo Eiris, sur ses «facilitations du financement contraires à l'éthique» concernant des projets énergétiques illégaux marocains au Sahara occidental occupé.

Par Lamia O.

Les actions de Vigéo Eiris qui concernent les projets marocains au Sahara occidental sont «contraires à l'éthique» parce que la présence marocaine dans ce territoire est «illégal», affirme l'observatoire dans un communiqué. «Il est illégal pour le Maroc au tout autre Etat ou entreprise de réaliser des projets au Sahara occidental sans avoir d'abord demandé le consentement de son peuple», ajoute-t-il. Les projets marocains au Sahara occidental sont «immoraux», confirme encore une fois WSRW, se basant sur l'arrêt de la Cour de justice européenne (CJUE) du 21 décembre 2016, qui a confirmé que le territoire du Sahara occidental est distinct et séparé du Maroc, et que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination implique l'obtention du consentement du représentant du peuple du territoire occupé, le Front Polisario. L'observatoire souligne aussi que le peuple du Sahara occidental n'a pas donné son consentement pour les projets énergétiques marocains dans son pays, des projets qui ne font que «consolider une occupation illégale». Il rappelle que l'occupant marocain prévoit de produire, en 2020, «plus du quart de son énergie renouvelable, en dehors de ses frontières internationales, au Sahara occidental». Le 31 janvier 2017, le commissaire européen à l'action pour le climat et l'énergie avait confirmé qu'en raison du statut séparé et distinct du Sahara occidental, l'énergie produite au Sahara occidental ne pouvait être importée en Europe. WSRW relève également que des investisseurs, tels que la Banque européenne d'investissement, la Commission européenne et la Banque allemande de développement ont refusé de financer les projets «prétendument verts» dans le secteur de l'énergie au Sahara occidental. Citant ses correspondances avec Vigéo Eiris, sur le sujet, l'observatoire a rapporté que la société franco-britannique a justifié sa position



en certifiant que son rôle se limitait à évaluer des projets sur le changement climatique, l'efficacité énergétique et leur impact sur la durabilité. Elle a prétendu qu'un refus de donner des certificats aux obligations liées à des projets marocains au Sahara occidental serait «un acte politique qu'il ne peut pas faire en tant que fournisseur indépendant d'études». WSRW a répondu que les actions de Vigéo Eiris sont «illégalles et immorales», et que les arguments de la société sont «contraires à l'éthique d'une entreprise travaillant dans le domaine de la responsabilité d'entreprise». «Le Maroc n'a tout simplement pas le droit d'être présent au Sahara occidental, et le peuple sahraoui ne souhaite pas accueillir les projets énergétiques marocains au Sahara occidental, ce qui rend illégaux, les projets marocains dans ses territoires», est-il précisé. WSRW a souligné que le fait que les projets illégaux soient bénéfiques au climat «n'est pas pertinent, et ne

justifie pas une occupation illégale», affirmant qu'ils visaient plutôt à «soutenir les colons et les occupants». L'observatoire dénonce que l'entreprise qualifie ce pays de «région du Sahara», son peuple de «population» et utilise des cartes erronées sur son site web, alors que les Nations unies, la CJUE et aucun Etat du monde ne reconnaît la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. «Le territoire du peuple du Sahara occidental est traité par l'Assemblée générale des Nations unies comme relevant d'un processus de décolonisation, et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination est au cœur des pourparlers de paix des Nations unies», rappelle l'observatoire. «Vigéo Eiris ignore son devoir de vérifier que ses propres activités respectent ses obligations en matière de droits de l'homme. Cela constitue un élément fondamental des Principes directeurs de l'ONU», conclut WSRW.

### Envoi d'une aide humanitaire de 71 tonnes aux camps des réfugiés

La Fédération des associations de solidarité avec le peuple sahraoui de Valence a annoncé l'envoi d'un convoi humanitaire estimé à 71 tonnes destinées aux réfugiés sahraouis vivant dans les camps. Outre les produits alimentaires, la dite fédération, a-t-on précisé de même source, a également envoyé des fournitures médicales, du mobilier scolaire et une ambulance équipée. Au total, ce sont trois remorques et une camionnette qui ont été chargées durant la fin de semaine passée pour les envoyer vers les camps, a-t-on souligné. Le convoi humanitaire comprend 65 tonnes de denrées alimentaires tel que le riz, le sucre, l'huile, outre 6 tonnes de farine, de macaronis et de spaghetti appropriés pour cœliques, une pathologie très connue parmi les réfugiés sah-

raouis, indique-t-on. La caravane d'aide a été également chargée de plus de 60 panneaux solaires industriels et domestiques, a ajouté la même source, en sus des lits, des matelas et des couvertures pour les hôpitaux ainsi que des produits d'hygiène scolaire et du matériel de nettoyage, a-t-on précisé. L'objectif de cette caravane humanitaire, signale-t-on, «est non seulement de combler un tant soit peu les besoins fondamentaux de la population réfugiée notamment en produits alimentaires, de santé et d'éducation» mais également d'œuvrer pour la reconstruction de certains projets de grande importance tels que la clinique dentaire qui vient d'être reconstruite grâce à l'aide de la ville Buol, conclut-on. Une aide humanitaire estimée à 26 tonnes de produits alimentaires vient d'être également acheminée de la ville de Burgos vers les camps de réfugiés sahraouis, a annoncé récemment l'association de Burgos, amie avec le peuple sahraoui. Cette 27<sup>e</sup> caravane humanitaire est le fruit du soutien financier du conseil municipal de cette ville et la mobilisation de nombreux bienfaiteurs espagnols anonymes qui contribuent depuis 27 ans à cette aide dont le peuple sahraoui a grandement besoin, a souligné la présidente de ladite association, Maité Gimenez. La même responsable a souligné que l'aide alimentaire est fondamentale même si les habitants des camps des réfugiés manquent de beaucoup de choses, déplorant par ailleurs, que «l'aide humanitaire internationale soit réduite au cours des dernières années alors que le peuple sahraoui vit dans ces camps, forcé à l'exil depuis plus de 41 ans».

L. O./APS

### L'émissaire de l'ONU Christopher Ross est toujours en poste

L'ENVOYÉ personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, est toujours en poste, a déclaré le porte-parole adjoint du SG de l'ONU, Farhan Haq, apportant un démenti aux informations relayées par des médias

marocains sur la fin de la mission de Ross dans le Sahara occidental occupé. «A l'instar des autres hauts responsables de l'ONU, Christopher Ross est l'envoyé du SG de l'ONU (au Sahara occidental) et continue d'occuper ce poste actuellement», a déclaré

Haq au cours d'une conférence de presse. Le responsable onusien a insisté à répéter que Ross était toujours en poste en laissant entendre que seul le secrétaire général de l'ONU est habilité à annoncer le renouvellement ou la fin de son mandat. R. M.

### Tunisie

## Caïd Essebsi craint une intervention russe en Libye

Dans une interview accordée au journal arabophone «Al-Arab», publiée lundi, le président de la République tunisienne a insisté sur le rôle des acteurs régionaux et des pays du voisinage de la Libye dans l'aboutissement à une solution pacifique du conflit libyen. Il a, par ailleurs, indiqué que toute intervention militaire étrangère mettrait en péril la paix dans toute la région, qui se transformerait en terrain d'influence des grandes puissances. Béji Caïd Essebsi a ajouté qu'en

cas d'intervention militaire russe, le scénario syrien se reproduira dans la région nord-africaine et si les deux superpuissances, à savoir la Russie et les Etats-Unis, s'accordaient sur une intervention en Libye, les pays du voisinage perdraient tout moyen d'intervention. «Et le prix à payer serait cher», a-t-il averti, ajoutant qu'en cas d'intervention de grande envergure, c'est «la sécurité, l'économie et la stabilité de toute la région qui seraient affectées». Par ailleurs, le président de la

République a insisté sur l'importance du dialogue, seul moyen permettant aux frères libyens de parvenir ensemble à un compromis, précisant que le rôle des pays de la région concernés par la situation libyenne doit consister dans le rapprochement des points de vues des différentes parties en conflit dans ce pays. Béji Caïd Essebsi a, également, exprimé sa crainte de voir la tension monter dans le bassin méditerranéen, en raison de la proximité dangereuse des flottes occiden-

tales et russes. Concernant la situation en Tunisie, le président de la République a appelé à ne pas dramatiser les problèmes du pays, car «certaines questions demandent du temps pour trouver leurs solutions adéquates». Béji Caïd Essebsi a déclaré, dans ce cadre, que la démocratie court un danger si le pays ne réussit pas à réaliser un niveau de développement conséquent et à assurer la sécurité.

Halim T./Agences



États-Unis

# Trump signe un décret migratoire amendé et à nouveau contesté

■ Donald Trump a signé, lundi, un nouveau décret interdisant pendant 90 jours l'entrée des États-Unis aux ressortissants de six pays musulmans, décret amendé en vue de passer l'obstacle de la justice et d'éviter le tollé mondial de sa première version.

Par Ali O.

L'accueil de réfugiés est également suspendu pendant 120 jours, le temps de mettre en place de nouvelles procédures permettant de vérifier le passé des demandeurs. Le président américain continuait parallèlement à se battre sur un autre front, avec l'affaire des contacts supposés entre son entourage et des responsables russes pendant la campagne présidentielle. Après avoir accusé Barack Obama de l'avoir placé sur écoute avant l'élection, il a demandé au Congrès d'élargir son enquête et d'intensifier la chasse aux «fuiteurs». M. Trump, invisible lundi, a signé le décret dans le Bureau ovale, et non lors d'un événement médiatisé. Il entrera en vigueur le 16 mars. Ce décret «est une mesure vitale pour renforcer notre sécurité nationale», a assuré le chef de la diplomatie américaine, Rex Tillerson, lors d'une déclaration avec ses homologues de la Justice et de la Sécurité intérieure. «Les principes du décret restent les



PH. D. K.

mêmes», a assuré Sean Spicer, porte-parole de la Maison-Blanche. Principaux amendements par rapport au décret du 27 janvier, bloqué par la justice fédérale : l'Irak ne fait plus partie des pays dont les ressortissants ne pourront plus entrer aux États-Unis, et les résidents permanents («cartes vertes») ainsi que les détenteurs de visas sont explicitement protégés. Pour les réfugiés, la pause durera 120 jours, comme auparavant. Mais cette

fois cela vaut également pour les réfugiés syriens, qui étaient bannis indéfiniment dans le précédent mouture du texte. Quant aux réfugiés dont le voyage aux États-Unis était déjà planifié, ils pourront s'y rendre. Ce décret présidentiel est le prélude à la mise en place d'une politique de «vérification extrême» aux frontières – qui reste à définir – afin d'empêcher des infiltrations jihadistes. L'administration a justifié l'urgence de ces mesures en affirmant qu'environ 300 personnes entrées comme réfugiés faisaient actuellement l'objet d'une enquête antiterroriste du FBI. Avec le premier décret, suspendu par un juge le 3 février et définitivement révoqué lundi, Donald Trump avait été accusé de discrimination – potentielle-

ment anticonstitutionnelle – envers les musulmans. Cette nouvelle version est présentée comme plus solide juridiquement. Beaucoup plus détaillé, ce décret nouvelle version est deux fois plus long. Et la préférence accordée aux minorités religieuses persécutées, qui avantageait les chrétiens, a été supprimée. De multiples exemptions possibles, au cas pour cas, sont énumérées : ceux qui rendraient visite à de la famille, auraient un enfant nécessitant des soins d'urgence, ou encore les étrangers ayant travaillé pour l'armée américaine, allusion probable aux interprètes irakiens, dont certains avaient été bloqués dans les aéroports. Et le président décrit en longueur la situation sécuritaire des six pays frappés d'interdiction. Il s'agit des trois pays listés par les États-Unis comme «soutenant le terrorisme» (Iran, Syrie, Soudan), ainsi que trois États «compromis de façon significative par des organisations terroristes» ou étant théâtres de «zones de conflit actives» (Libye, Somalie, Yémen). Vérifier les antécédents des demandeurs s'y avère impossible, selon l'administration américaine. Cette réécriture a satisfait la majorité républicaine, dont beaucoup s'étaient désolidarisés du gouvernement. «Ce nouveau décret prouve notre objectif commun de protéger les pays», s'est félicité Paul Ryan,

président de la Chambre des représentants. Mais les ONG et l'opposition démocrate ont dénoncé un texte à peine édulcoré, toujours discriminatoire. La grande association de défense des droits civiques ACLU a promis de le contester, en donnant «Rendez-vous au tribunal» sur Twitter. «Ce nouveau décret stigmatise toujours l'islam et les musulmans. Il ne rend pas l'Amérique plus sûre, mais il la rend moins grande», a déploré Nihad Awad, directeur du CAIR, le Conseil des relations américano-islamiques. L'Irak n'est plus visé car son gouvernement aurait accepté de fournir des informations supplémentaires sur ses citoyens demandant des visas. Bagdad, qui avait protesté d'être mis au ban, s'est félicité du revirement.

Pendant la pause de 120 jours, Washington demandera à certains pays de partager plus d'informations. Avec ce lancement précautionneux, l'exécutif souhaite éviter les scènes de confusion vues dans les aéroports fin janvier, quand le décret avait été appliqué sans avertissement. «Il n'y aura pas de chaos dans les aéroports», a expliqué un haut responsable du ministère de la Sécurité intérieure. «Si vous avez un visa valide, vous n'aurez pas de problème», a assuré un haut responsable du département d'État.



## Points chauds

Mobilisation

Par Fouzia Mahmoudi

Si le camp de la droite en France en ce moment connaît une période des plus difficiles de son histoire, la gauche, même si elle semble plus sereine, est elle aussi en proie au doute et à l'incertitude. Car si elle a, il y a quelques semaines, élu, à l'instar de la droite, très largement reconquise un candidat surprise, Benoît Hamon, unanimement reconnu comme légitime, la candidature d'Emmanuel Macron a créé une forte tension au sein surtout du Parti socialiste, dont de plus en plus de cadres rejoignent ouvertement et sans contrition le candidat du mouvement En Marche !. Certains commentateurs politiques étaient même ces dernières semaines allés jusqu'à assurer que le président de la République François Hollande lui-même avait choisi son ancien ministre de l'Économie pour lui «succéder». Manuel Valls avait d'ailleurs cru nécessaire d'intervenir récemment pour resserrer les troupes derrière Benoît Hamon, rappelant à ses électeurs notamment que seul ce dernier était le candidat légitime de la gauche. Aujourd'hui c'est au tour de Hollande de remettre les points sur les i et de rappeler les élus PS à l'ordre. Lors du Conseil des ministres hier matin, il a ainsi délivré ce même message aux membres du gouvernement : «Il faut rester solidaires et unis. Il ne faut pas se gaspiller en partant dans des coins individuellement». Il semble des plus étranges que Hollande doive rappeler cela à moins de 45 jours du premier tour de la présidentielle. Mais pour d'autres, voter Macron c'est aussi une façon de se venger de Hamon le frondeur qui leur a mené la vie dure pendant deux ans et demi et qui aujourd'hui est celui qui est censé défendre le programme qu'a tenu le gouvernement ces dernières années. Hollande sait ainsi que son rêve de voir les siens unis jusqu'au bout risque de ne pas se réaliser. Pour l'instant, le chef de l'État français martèle un seul message : «Il est urgent d'attendre». Mais l'impatience est palpable. «Pendant ce temps, la droite se divise et nous on s'écartèle», s'inquiète un élu, qui comme les autres avance sans cesse le risque de favoriser le FN. Mais lundi soir, les hollandais, ils étaient 25 présents, ministres, élus et conseillers, n'ont rien décidé. «Il y a une position par personne...», raconte un témoin. Le défi pour «rester solidaires et unis», comme le leur demande Hollande, est de taille. Les socialistes ont ainsi visiblement presque autant de soucis que Les Républicains pour faire en sorte que leur candidat officiel soit attractif à leur électorat de base. Reste à savoir si finalement Hamon réussira tout de même à mobiliser le peuple de gauche le jour du premier tour de la présidentielle ou si la fuite des élus vers Macron poussera les électeurs à faire de même.

F. M.

Corée du Nord

## Pyongyang dit s'entraîner pour frapper les bases américaines

La Corée du Nord a affirmé hier que ses tirs de missiles balistiques étaient un exercice en vue de frapper les bases américaines au Japon, tandis que les condamnations du régime doté de l'arme nucléaire pleuvaient de toutes parts. Trois des engins lancés hier sont tombés dangereusement près du Japon, dans sa Zone économique exclusive (ZEE), dans un nouveau défi à la communauté internationale et au président américain Donald Trump. Celui-ci a réaffirmé lors d'entretiens téléphoniques l'«engagement à toute épreuve» de son pays derrière ses alliés japonais et sud-coréens, selon un communiqué de la Maison-Blanche. Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira aujourd'hui, à la demande de Tokyo et Séoul, pour discuter de la situation. Les résolutions de l'ONU interdisent à Pyongyang tout programme nucléaire ou balistique. Mais six volées de sanctions n'ont pas persuadé le régime de Kim Jong-Un d'abandonner ses ambitions militaires. D'après l'agence officielle nord-coréenne KCNA, les tirs de lundi ont été supervisés en personne par le dirigeant nord-coréen. «Se régalar du sillage des missiles

balistiques», Kim Jong-Un a chanté les louanges de l'unité d'artillerie Hwasong à l'origine des tirs. «Les quatre missiles balistiques lancés simultanément étaient si précis qu'ils ressemblaient à des avions faisant des acrobaties aériennes en formation», a-t-il dit. «L'objectif» était «de frapper les bases militaires de l'agresseur impérialiste américain au Japon en cas de besoin». Ces tirs sont la démonstration que le Nord est prêt à «rayer de la carte» les forces ennemies au moyen «d'une frappe nucléaire sans merci». Dans des photographies publiées par le journal Rodong Sinmun, on voit Kim Jong-Un observer les missiles s'élever dans le ciel, ou alors en train d'applaudir, tout sourire, aux côtés d'autres responsables nord-coréens. Ces tirs sont-ils une réponse aux exercices militaires annuels conjoints entamés par Séoul et Washington la semaine dernière ? En tout cas, ces manœuvres ne manquent jamais de provoquer la colère de la Corée du Nord. Pyongyang menace régulièrement ses ennemis de ses foudres. L'année dernière, elle a mené deux essais nucléaires et toute une série de

tirs de missiles. Lundi cependant, c'était seulement la seconde fois que des engins tombaient dans la ZEE japonaise. Pour Choi Kang, analyste à l'Institut Asan des études de politiques, ces nouveaux tirs sont un avertissement clair pour Tokyo. «La Corée du Nord démontre que ses cibles ne se limitent plus à la péninsule coréenne mais peuvent s'étendre à tout moment au Japon et même aux États-Unis». Le Nord ambitionne de mettre au point un missile intercontinental balistique (ICBM) capable de porter le feu nucléaire sur le continent américain. Donald Trump a parlé de la Corée du Nord comme d'un «gros, gros problème», promettant de lui répondre «fortement». Le porte-parole de la Maison-Blanche Sean Spicer a expliqué lundi que Washington prenait des mesures pour renforcer sa «capacité à se défendre contre les missiles balistiques nord-coréens». D'après le *New York Times*, l'ancien président Barack Obama avait ordonné au Pentagone, il y a trois ans, de multiplier les cyberattaques contre le Nord pour tenter de saboter ses tirs de missiles, avant ou pendant le lancement.





Université de Tizi Ouzou

# Attribution d'un doctorat honoris causa à Lounis Aït Menguellet

■ L'artiste Lounis Aït Menguellet sera nommé docteur honoris causa courant du premier semestre 2017, a annoncé, lundi, le recteur de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, lors du colloque international consacré aux 50 ans de carrière du chanteur.

Par Adéla S.

**S** exprimant à l'ouverture des travaux du colloque qui s'étalera sur trois jours, Ahmed Tessa a précisé avoir convoqué le conseil scientifique pour jeudi 15 mars prochain en vue de lui faire part de la proposition du département de langue et culture amazighes de la faculté des lettres et langues consistant à choisir annuellement deux grandes figures de la culture algérienne pour leur décerner ce titre honorifique.

«Pour cette année, nous proposerons pour ce premier semestre Lounis Aït Menguellet, puis, à titre posthume, Lounès Matoub qui obtiendra la distinction honorifique durant la deuxième moitié de l'année en cours. Deux hommes qui méritent amplement d'être honorés en signe de reconnaissance à leur œuvres, à leur parcours et leur engagement», a-t-il déclaré.

Une date de décernement du doctorat, qui fait suite au colloque international consacré au cinquantenaire d'Aït Menguellet

par le laboratoire d'aménagement et d'enseignement de la langue amazighe que préside Nora Tiziri, sera fixée après le conseil scientifique qui découlera sur une préparation effective de la remise du trophée qui aura lieu au plus tard au mois de juin prochain, a-t-il affirmé.

«Lounis est le symbole d'une kabyllité retrouvée. Il a porté la voix de la jeunesse qui se bat pour la liberté et pour les droits. Il est le porte-parole de la femme opprimée et du montagnard pauvre et digne. Aït Menguellet tout comme Lounès Matoub nourrissent notre culture, notre patrimoine et leurs œuvres sont une source d'inspiration pour plusieurs générations», a-t-il déclaré.

## Aït Menguellet «profondément honoré»

Présent au colloque, Lounis Aït Menguellet a déclaré à la presse qu'il est «profondément honoré» par l'intérêt que portent l'élite scientifique et la communauté universitaire à son œuvre.

«Le plus important, ce n'est pas ma personne en tant qu'indi-

vidu mais plutôt le bénéfice qu'en tire notre culture et notre identité qui a besoin de telles initiatives. Que nos élites intellectuelles fassent avancer de cette façon notre culture ne peut que nous faire chaud au cœur».

Le poète philosophe a estimé que tous les travaux scientifiques consacrés à son œuvre artistique constituent un apport de plus pour la langue et la culture amazighes, soutenant qu'un homme de culture n'est plus le propriétaire de sa création après l'avoir publiée, puisqu'elle devient un héritage commun qui contribue au renforcement des valeurs sociales.

Abordant ses projets, Aït Menguellet a déclaré qu'il est en train de préparer des galas aussi bien à Tizi Ouzou qu'à travers d'autres wilayas, sauf que le programme n'est pas encore officiellement arrêté.

Sa première rencontre avec le public est attendue pour le 24 mars prochain à la Coupole d'Alger, une manière, selon le chanteur, «de contrebalancer le gala du Zénith de Paris puisque la coupole est pratiquement de la même envergure et de la



même importance».

L'auteur de «Djamila», «Tejra Illili», «Abrid Temzi», «Chaâlet agh tafat», «Afennan», «Taqbaylit», «Ameddah» et des centaines d'autres titres, prépare également un nouvel album dont la sortie est attendue pour le mois d'avril prochain.

Les travaux du colloque qui poursuivront jusqu'à jeudi connaissent la participation d'universitaires venus du Maroc, d'Espagne, de France et du

Canada ainsi que de plusieurs wilayas du pays, a-t-on fait savoir.

Une vingtaine de communications sont au programme de ce rendez-vous scientifique dans lequel les débats porteront sur l'œuvre de Lounis Aït Menguellet dans toutes ses dimensions, notamment la thématique, la poésie ou le texte, la musique, la traduction et l'adaptation.

A. S./APS

## Mort de Paula Fox

### Une romancière aux vies multiples

**R**edécouverte par Jonathan Franzen, l'Américaine Paula Fox est morte à 93 ans le 1<sup>er</sup> mars 2017. Dans ses écrits, elle exploiterait la douleur de l'abandon et les faux-semblants du monde adulte.

On ne remerciera jamais assez Jonathan Franzen pour son bon goût. Alors que Paula Fox est complètement oubliée et ses livres épuisés, l'auteur de *Freedom* découvre *Personnages désespérés* (un roman écrit en 1970) au fond de la bibliothèque d'une résidence d'artistes, dans l'état de New York. Il se prend aussitôt de passion pour cette histoire de couple bourgeois

dont le confort et l'apparent bonheur se désintègrent brutalement. Quand Franzen décide d'apporter son soutien à la réédition du roman, Paula Fox, née en 1923, a 80 ans, écrit depuis l'âge de quarante ans des livres pour la jeunesse (*Le Cerf-volant brisé*, *L'île aux singes...*) mais aussi de très belles fictions pour adultes comme *Les Enfants de la veuve*, *La Légende d'une servante* ou *Le Dieu des cauchemars* (chez Joelle Losfeld). Cette poignée d'ouvrages, tout comme *Personnages désespérés*, pointent du doigt la fausse innocence des adultes, la douleur de l'abandon, le naufrage conjugal

ou la lutte des femmes pour une once d'indépendance.

### Enfance ballottée

Paula Fox puise dans sa drôle de vie un grand nombre de ses sujets. Dans *Parure d'emprunt*, son livre le plus autobiographique, elle évoque son enfance ballottée. Recueillie à la naissance par un pasteur, puis élevée par une grand-mère entre Cuba et New York, elle se marie très jeune puis divorce et abandonne sa fille comme elle fut elle-même délaissée. Après avoir fait des dizaines de petits boulots, elle devient enseignante et commen-

ce à écrire ses premiers textes.

Plusieurs métiers, plusieurs vies, c'est un peu ce qui caractérise cette femme qui appréciait l'ironie et la pratiquait vivement. Sélectionnée deux fois pour le prix Fémina, en 2005 et 2007, avec des livres remarquables, *La Légende d'une servante* et *Côté Ouest*, mais plusieurs fois primée pour ses romans jeunesse, elle ne manquait pas de rire des possibles médailles. Car cette femme au visage énergique n'était pas dupe de ces récompenses tardives. Elle connaissait mieux que personne la puissance destructrice de l'abandon, ne cherchait pas à divertir le lecteur

mais à mettre en scène les règlements de compte des adultes qui n'en ont jamais fini avec l'aigreur et le mensonge.

Paula Fox est morte le 1<sup>er</sup> mars à New York, à 93 ans. Elle était la grand-mère de la rockeuse Courtney Love mais n'en faisait pas grand cas. Les romans de Paula Fox sont publiés chez Fayard et Joelle Losfeld

Racim C.

### Agend'art

**Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)**

**Jusqu'au 9 mars :**

Exposition de photographies «Win el harba» de Hind Oufriha.

**Palais des raïs, Bastion 23 (Bab El-Oued, Alger)**

**Jusqu'au 16 mars :**

Exposition de peinture de l'artiste Karim Beladji.

**Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger**

**Mardi 31 mars :**

Exposition de mangas à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

## Pologne

### Le Prix Herbert au poète sud-africain Breyten Breytenbach

**L**e poète sud-africain et militant anti-apartheid Breyten Breytenbach recevra le prestigieux Prix international littéraire Zbigniew Herbert, du nom du poète et philosophe du «refus» à l'époque communiste, a annoncé le jury lundi à Varsovie.

«Je suis heureuse que cette année le jury ait choisi un poète qui associe un grand talent avec l'attitude d'un homme intrinsèque ayant été du côté des opprimés», a déclaré M<sup>me</sup> Katarzyna Herbert, veuve du poète polonais décédé en 1998, rappelant que pour son mari le talent était aussi impor-

tant que les questions morales. Né en 1939 dans la province du Cap, M. Breytenbach a quitté l'Afrique du Sud pour Paris. Son épouse étant d'origine vietnamienne, il était interdit dans son pays où les mariages mixtes étaient proscrits.

Après être revenu clandestinement dans son pays natal pour s'engager dans la lutte anti-apartheid, il a été condamné à neuf ans de prison. Libéré en 1982, il est revenu en France où il a pris la nationalité française.

M. Breytenbach écrit en plusieurs langues, également en afrikaans, sa langue

maternelle aujourd'hui menacée de disparaître, a de son côté souligné le poète ukrainien Iouri Androukhovitch, membre du jury, lors de l'annonce du choix du lauréat.

Il a publié une cinquantaine d'ouvrages, dont «Confession véridique d'un terroriste albinos». Sa poésie des prisons «Métamorphose : poèmes de prison, 1975-82. Autoportrait-veille de mort» a été traduite de l'afrikaans en français.

L'édition 2017 du prix Zbigniew Herbert, qui est décerné depuis cinq ans, lui sera remise à Varsovie le 25 mai.

R. C.



## Coup-franc direct

Hannachi ne changera pas !

Par Mahfoud M.

Encore une fois, le président de la JSK, Moh Chérif Hannachi, annonce son énième intention de démissionner de son poste qu'il occupe depuis plus de 18 ans. Ainsi, le premier responsable du club kabyle a avoué qu'il claquera la porte à la fin de cette saison après, selon lui, avoir réussi la mission sauvetage de son équipe qui lutte pour le maintien en Ligue 1. Ce n'est pas la première fois, ni la dernière d'ailleurs, qu'il parle de démission sachant qu'à chaque fois qu'il sent une grosse pression sur ses épaules, il balance cette promesse à l'égard des fans pour éviter qu'on accentue cette pression. Il sait, au fond de lui, qu'il est le problème au sein de ce grand club, et qu'avec le temps il est devenu insupportable surtout qu'il continue à gérer l'équipe selon sa convenance et ne consulte personne. Il fait et défait les entraîneurs et ramène des joueurs qui n'ont pas le niveau pour évoluer au sein du club le plus titré d'Algérie, en plus du fait qu'il s'immisce même dans le choix des joueurs au sein de l'effectif-type. Hannachi doit savoir que le temps est venu pour lui de quitter la table et remettre le flambeau, surtout qu'un bon nombre d'investisseurs se disent prêts à prendre en main l'équipe et à y injecter des sommes importantes pour la reconstruire à nouveau.

M. M.

Rafle/Tournoi international d'Alger

### Les athlètes de la Ligue d'Alger haut la main

LES JOUEURS et joueuses des clubs d'Alger de rafle ont dominé les compétitions du tournoi international (garçons et filles) qui s'est clôturé, dimanche soir, à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie d'Aïn Bénian (Alger) avec les différentes finales (simple, doublette et tripléte). Le tournoi, baptisé «Alger la Blanche», a enregistré la participation de 70 athlètes de neuf pays : Algérie (5 clubs), Libye (2 clubs), Turquie (3 clubs), France (2), Mali, Burkina Faso, Cameroun, Niger et Italie. Dans l'épreuve par équipes, le titre est revenu à l'Algérie avec deux médailles d'or, deux argent et une bronze, devant la Libye, la France et la Turquie. Dans l'épreuve de tripléte, la médaille d'or a été remportée par le trio algérien Ahmed Triaki, Ali Maazouz et Sif El Islam Belhouche, vainqueur devant une autre tripléte algérienne. Pour leur part, les sœurs Aissioui Lamia et Amel ont offert à l'Algérie le titre de l'épreuve du double, devant la France et une autre doublette algérienne, alors que le sacre en simple est revenu à la Libye, devant l'Algérie et l'Italie. L'Algérie était représentée au tournoi international de rafle avec les clubs du Nadi Chabab Sahel El Marsa (JSM), Mouloudia Bordj El Bahri (MBB), Nadi Amel Rouiba (NAR), Panoramic Ain Taya, Oussoud Bordj El Bahri (OBB) et Chabab Riadi El Djazair Chati (CREC).

### Boxe/Championnat arabe (juniors) Aït-Beka, Aghilas, Mazigh et Benaamane en finale

LES BOXEURS algériens, Aït-Beka Salim (49 kg), Chebah Aghilas (52 kg), Mounir Benaamane (69 kg) et Mazigh Aïdel (56 kg) se sont qualifiés en finale des championnats arabes juniors, organisés du 5 au 9 mars au Caire en Egypte avec la participation de treize pays arabes dont l'Algérie. A pied d'œuvre depuis samedi au Caire, la sélection algérienne est représentée dans ces joutes

«On a assisté durant quatre jours de compétitions à des parties de bon niveau, surtout avec la présence de joueurs des deux rives méditerranéennes. Nos athlètes étaient exemplaires et à la hauteur de nos prévisions. Ils sont à féliciter et l'événement est à renouveler à l'avenir, avec la participation de plus de pays», a déclaré Mohamed Naiel Zaïtri, président de la Ligue algérienne de rafle et billard (LARB), organisatrice de l'événement, sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger et la Fédération. Les hôtes de l'Algérie ont bénéficié lundi d'un riche programme touristique afin d'admirer la beauté de beaucoup de monuments et paysages de l'Algérie. De l'avis des participants, le rendez-vous était une «réussite totale sur le plan sportif et logistique», grâce aux moyens mis en place et l'engagement des membres du comité d'organisation pour son succès. «Je pense qu'on n'a pas lésiné sur les moyens. Tout s'est déroulé dans les normes et selon le programme élaboré depuis quatre mois. Cette réussite nous encourage à continuer sur cette dynamique pour perpétuer ce genre de rendez-vous, très bénéfique pour les athlètes et les organisateurs», a expliqué Zaïtri.

arabes par huit boxeurs, conduits par l'expérimenté Aït-Beka Salim (49 kg). Outre Benaamane (69 kg) et Mazigh Aïdel (56 kg), 11 pays arabes prennent part aux championnats arabes de boxe : Emirats arabes unis (EAU), Arabie saoudite, Qatar, Yemen, Libye, Palestine, Syrie, Liban, Soudan, Tunisie et Maroc. Les finales auront lieu aujourd'hui au Complexe olympique Al-Maadi du Caire.

# Compétitions africaines L'USMA et le MCA baissent les prix des billets

■ Les formations de l'USM Alger et du Mouloudia d'Alger ont décidé de faire un geste en faveur de leurs fans, lors des prochaines rencontres des compétitions africaines, pour garantir une présence plus importante lors de ces joutes. Les deux équipes souhaitent aller loin en Coupes africaines.

Les fans du Doyen attendus en force



Par Mahfoud M.

Engagés respectivement en Ligue des champions d'Afrique et en Coupe de la Confédération africaine, ces deux équipes pensent qu'il serait mieux de baisser le prix des billets pour permettre à un bon nombre de supporters d'assister à leurs matchs. Ainsi, les supporters de l'USMA pourront s'offrir le ticket du match face au RC Kadiogo (Burkina Faso) prévu samedi au stade Omar-Hamadi (20h30) pour la somme de 400 DA, soit une réduction de 100 DA. La diminution du côté du MCA est plus significative, puisque les supporters du

«Doyen» bénéficieront de 200 DA de rabais, soit un tarif de 300 DA pour le ticket du match contre le FC Renaissance (RD Congo) vendredi prochain au stade du 5-Juillet (20h45). A noter que le prix des billets du derby de la capitale, disputé samedi dernier au stade du 5-Juillet (2-2) comptant pour la 22<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a atteint les 500 DA ce qui n'a pas été du goût des supporters des deux équipes. Sur un autre plan, les deux formations poursuivent leur préparation pour le rendez-vous continental au lendemain du derby qui les avait opposé et qui s'était soldé sur un score nul. Le Doyen a repris le chemin des entraîneurs

hier à l'annexe du temple olympique. La formation de Renaissance du Congo, adversaire de Rouge et Vert, était attendue dans l'après-midi. Les Rouge et Noir, de leur côté, ont repris le travail hier après-midi aussi après avoir bénéficié d'une journée de repos qui leur a permis de reprendre leurs esprits. Le coach de la formation de Soustara, qui veut travailler avec le groupe au complet, souhaite aussi récupérer les internationaux qui sont entrés en stage de courte durée avec l'EN A' en préparation de la double confrontation face à la Libye pour le compte des éliminatoires du CHAN.

M. M.

### Championnat qatari

### Al-Arabi distance Bounedjah

L'attaquant international marocain de Lekhwiya, Youcef Al-Arabi, auteur d'un doublé lors de la victoire face à Al-Khuraitiat (3-0) compte désormais trois buts d'avance sur l'international algérien d'Al-Sadd Baghdad Bounedjah, au classement des buteurs du championnat qatari de football, au terme de la 23<sup>e</sup> journée. Al Arabi, compte 24 réalisations inscrites

depuis le début de la saison alors que Bounedjah, muet lors du match face à Umm Salal (0-0) stagne avec 21 buts. Les clubs des deux joueurs se livrent eux aussi une bataille ardue pour s'adjuger le titre de champion. Lekhwiya occupe la tête du classement avec 56 points, à deux longueurs d'avance sur son dauphin Al-Sadd qui compte 54 points, à trois journées de l'épi-

logue. Meilleur buteur du championnat de Tunisie lors de la saison 2014-2015 sous les couleurs de l'Etoile du Sahel, Bounedjah (25 ans) espère décrocher la même trophée au Qatar avant de tenter une expérience européenne dès l'exercice à venir, selon ses récentes déclarations à la presse algérienne.

### Belenenses

### Yebda pourrait rater le match de Benfica

L'ancien international algérien de Belenenses, Hassan Yebda, victime d'une blessure musculaire, est incertain pour le match en déplacement face à Benfica lundi prochain, en clôture de la 25<sup>e</sup> journée du championnat portugais de football, rapporte le quotidien sportif A Bola lundi. Yebda (32 ans) a dû quitter ses coéquipiers dimanche au bout de huit

minutes de jeu lors de la victoire à domicile face à Chaves (2-1) dans le cadre de la 24<sup>e</sup> journée. Le joueur algérien, qui a enchaîné par l'occasion sa huitième titularisation de rang avec Belenenses, devrait rater le rendez-vous face à son ancienne formation de Benfica où il avait évolué lors de la saison 2008-2009 avant d'être prêté à Portsmouth (Angleterre). Yebda

avait rejoint Belenenses l'été dernier en provenance d'Al-Fujairah (Div. 1 émiratie). Le joueur formé à Auxerre (France) a évolué aussi dans les championnats italien et espagnol, au sein de Naples et Grenade. Il n'a plus été convoqué en sélection algérienne, où il compte 26 sélections (2 buts), depuis le Mondial-2014 au Brésil.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Accidents de la route

### Des pompiers à bord de motos bientôt en action

DES ÉLÉMENTS de la Protection civile chargés d'assurer les premiers secours aux victimes des accidents de la route entreront bientôt en action à Ain Defla à bord de cyclomoteurs, a-t-on appris lundi auprès du chargé de communication de la direction locale de ce corps constitué. «Ce dispositif permettra d'observer les victimes potentielles des accidents de la route et de jauger leur état avant l'arrivée de l'ambulance médicalisée», a indiqué le capitaine Kamel Hamdi, relevant que ce procédé assure une plus

grande célérité des secours. Six éléments de la Protection civile de Ain Defla ont ainsi bénéficié d'une formation poussée dans le domaine des interventions par le biais de cyclomoteurs, a-t-il précisé, mettant l'accent sur le caractère «déterminant» du facteur temps lors d'un accident de la route. Les secouristes se relayeront sur 3 motos à raison de 3 équipes par 24 heures, a détaillé le même officier, relevant que l'opération touchera d'abord le chef-lieu de wilaya avant d'être élargie au reste des communes. Samah Y.

## Réaménagement du square Port-Saïd à Alger

### Les travaux vont bon train

LES TRAVAUX de réaménagement du square Port-Saïd, entamés par les services de la wilaya d'Alger il y a plus de deux mois, vont bon train pour redonner à cette place emblématique d'El-Mahroussa son lustre d'antan. Le projet de réaménagement du square Port-Saïd qui sera réceptionné en juin 2017 s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de la wilaya d'Alger (2015-2035), a précisé le président de l'Assemblée populaire de la commune (APC) d'Alger-Centre, Abdelhakim Bettache, ajoutant que l'objectif est de réhabiliter cette place située en contrebas de La Casbah et contiguë au Théâtre national algérien (TNA) et au célèbre café «Tantonville». Les travaux de réaménagement, auxquels une enveloppe de 80 millions de dinars a été allouée, vont bon train, a-t-il dit, ajoutant qu'ils permettront à cette place emblématique d'El-Mahroussa de retrouver son lustre d'antan, d'autant que le bureau d'études en charge de l'opération s'est réferé au plan initial du site à partir des archives de la ville, a-t-il précisé. La préservation du kiosque à musique, un des éléments phares du square, participe de cette démarche, a-t-il souligné. L'installation, en coordination avec le TNA, de quatre statues à l'effigie de figures culturelles et artistiques algériennes, entre également dans ce cadre. La proximité du TNA de cette place est un atout dont il importe de tenir compte, a-t-il affirmé. Ce lieu historique et symbolique doit devenir la vitrine des places publiques algéroises, notamment en offrant des prestations de qualité, a-t-il dit. Le même responsable a promis que l'endroit sera «un espace propre et sécurisé pour le divertissement et les loisirs» sans magasins ni kiosques, hormis une librairie de vieux livres

et des bancs. Les toilettes publiques seront réhabilitées en bas et dix postes d'emploi seront créés pour le gardiennage et l'entretien de la place. Le square «Port-Saïd» a une place particulière dans la capitale de par son symbole de mémoire, d'histoire et de culture qu'il convient de préserver en tant que secteur classé de La Casbah. Les jardins et places publiques étaient gérés auparavant par l'Entreprise d'entretien des espaces verts «Edeval» dépendant de la wilaya d'Alger, a indiqué le même responsable, relevant que leur gestion a été confiée il y a trois ans, sur une instruction du wali, à la commune d'Alger-Centre qui a procédé à la création d'entreprises publiques à caractère économique et commercial chargées de la gestion de ces espaces. La commune d'Alger-Centre gère les jardins Sofia, Khemisti, Beyrouth et Tifarti qui connaissent tous une importante affluence depuis leur ouverture le 5 juillet par le wali d'Alger, ajoute la même source. La commune a également entrepris plusieurs projets importants s'inscrivant dans le cadre du Plan stratégique de modernisation de la capitale et portent notamment sur l'aménagement des rues principales, la restauration du vieux bâti et l'enlèvement des antennes paraboliques et climatiseurs des façades des immeubles. L'opération de restauration des bâtiments se poursuit au niveau de la rue Tanger, où une première enveloppe de 1.5 milliard DA a été accordée aux services de la direction d'aménagement et de reconstruction des quartiers de la wilaya d'Alger afin de redonner vie à ce quartier et le changer en espace piéton et une destination encourageant le tourisme et les différents métiers de l'artisanat, indique le même responsable.

## 8 mars Journée de la Femme



Djalou@hotmail.com

## Cnapeste/Béjaïa

### «Seule la prise en charge des problèmes des enseignants ramènera la stabilité»

■ Le Cnapeste a constaté, au cours de son conseil de wilaya tenu récemment au lycée El-Hammadia, que les engagements pris par la direction de l'éducation au sujet des différentes revendications soulevées par le syndicat et portées sur les PV de réunions cosignées par les deux parties n'ont pas été réglées et que plusieurs situations restent pendantes et font craindre de nouvelles situations conflictuelles.

Par Hocine Cherfa

Le conseil de wilaya rend la direction de l'éducation «responsable des conséquences inéluctables qui peuvent découler du sentiment d'injustice ressenti par de nombreux enseignants et enseignants». Il estime que «seule une prise en charge sérieuse, efficace, rapide, responsable des problèmes des enseignants et des enseignants peut ramener la

stabilité». Le Cnapeste appelle «les enseignantes et les enseignants à rester mobilisés et à être prêts à déclencher diverses actions d'ampleur si aucune disposition sérieuse allant dans le sens du règlement des revendications en suspens, n'est engagée», lit-on dans la déclaration du Cnapeste qui nous a été transmise ces derniers jours. «Devant l'urgence de la situation, les tergiversations et les atteintes répétées dans le bon

fonctionnement du secteur, notre syndicat a tenu une rencontre avec le wali pour qui il a été exposé toutes les plaintes émanant de nos structures», fait-on observer. Lequel «s'est montré, souligne-t-on, disponible» et disposé à apporter son soutien pour la stabilité de ce secteur qui se débat dans de multiples problèmes dont les retards et autres situations non résolues telles que les revalorisations des années de service, les rappels des échelons de l'année 2016, la régularisation financière des entrées à la wilaya, la situation des logements dits Dantin et de tout le parc logement de la wilaya, le manque d'encadrement dans certains établissements et la mauvaise gestion dans d'autres... Le syndicat dénonce «la remise en cause» de la régularité du versement des salaires et des primes, dossier pourtant évacué, nous dit-on. Néanmoins, il «prend acte des quelques avancées constatées dans le traitement de nos plateformes de revendications», condamnant «le cafouillage qui caractérise la gestion de certains services où il est recensé plusieurs cas d'omissions, d'erreurs, de méprises qui ne sont pas pour apporter l'apaisement espéré», assène-t-on.

H. C.

Destinés à la fabrication d'explosifs

### 10 quintaux de produits chimiques découverts à Boumerdès et Tizi Ouzou

PRÈS DE 10 quintaux de produits chimiques servant dans la fabrication d'explosifs ont été découverts lundi par des détachements de l'Armée nationale populaire dans les wilayas de Boumerdès et Tizi Ouzou, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération de qualité, menée hier 6 mars 2017, par les forces de l'ANP, dans la ville de Dellys, wilaya de Boumerdès, des détachements de l'ANP ont découvert neuf quintaux et quatre-vingt-dix kilogrammes de produits chimiques servant dans la fabrication d'explosifs, enfouis dans des fûts en plastique à Chaâbet El-Ameur, wilaya de Boumerdès, et à Tizi Ouzou», précise la même source. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, «19 contrebandiers, 2 véhicules tout-terrain, 6 motos et 3 marteaux piqueurs», ajoute le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté 14 immigrants clandestins de différentes nationalités à Adrar (3<sup>e</sup> Région militaire) et Tlemcen», conclut le MDN. Slim O.